

L'[AUTORITE DE SURETE NUCLEAIRE](#) a fait savoir mardi qu'elle était en train d'achever l'examen de l'EPR de Flamanville et qu'elle soumettrait prochainement à consultation du public un projet d'autorisation de mise en service du réacteur. Cette procédure ne peut pas durer moins de deux semaines, impliquant ainsi un nouveau retard pour le projet réalisé par [EDF](#) / T : 01.56.65.11.11, qui prévoyait de charger le combustible avant la fin du mois de mars. www.edf.fr